

DELIBERATION CFVU098-2018

**Vu le code de l' ducation, notamment ses articles L.123-1   L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;
Vu le d cret 71-871 du 25 octobre 1971 portant cr ation de l'Universit  d'Angers ;
Vu les statuts et r glements de l'Universit  d'Angers ;**

Vu les convocations envoy es aux membres du Commission de la Formation et de la Vie Universitaire le 20 juin 2018.

Objet de la d lib ration : Proc s-verbal de la CFVU du 04 juin 2018

La commission de la formation et de la vie universitaire r unie le 03 juillet 2018 en formation pl ni re, le quorum  tant atteint, arr te :

Le proc s-verbal du 04 juin 2018 est approuv .
Cette d cision est adopt e   l'unanimit  avec 28 voix pour.

A Angers, le 05 juillet 2018

La Vice-pr sidente FVU

Sabine MALLET



La pr sente d cision est ex cutoire imm diatement ou apr s transmission au Rectorat si elle rev t un caract re r glementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif pr alable aupr s du Pr sident de l'Universit  dans un d lai de deux mois   compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une d cision   caract re r glementaire. Conform ment aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite cons cutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite d cision pourra faire l'objet d'un recours aupr s du tribunal administratif de Nantes dans le d lai de deux mois. Pass  ce d lai, elle sera reconnue d finitive.

Affich  et mis en ligne le : **13 juillet 2018**

Procès-verbal

Commission de la formation et de la vie universitaire

04 juin 2018

Adopté par la Commission de la formation et de la vie universitaire du mardi 03 juillet 2018.

La commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université d'Angers s'est réunie en séance plénière le 04 juin 2018 à 14h30 dans la salle du conseil, 40 rue de Rennes, sous la présidence de Christian ROBLÉDO, Président de l'Université d'Angers.

| | |
|---|--|
| ROBLÉDO Christian | Présent |
| MALLET Sabine | Présente |
| ANTUNES Cécilia (Suppléant : TRÉMOUREUX Clémence) | Excusée, donne procuration à Marine COUVÉ |
| BARBE Valérie | Absente |
| BIORET Pierre (Suppléante : HAMEL Justine) | Présent |
| BLAKE Laura (Suppléant : JOUIN Arthur) | Excusée, donne procuration à Antoine LE TERTRE |
| BOUCHERON Sonia | Présente |
| BOURHIS Louis-Charles (Suppléante : JOUANNEAU Sarah) | Présent |
| CAILLEAU Thierry | Présent |
| CÉDILLE Émile (Suppléant : CHAUVIN Paul) | Excusé, donne procuration à Soizic PENGAM |
| CHEVREAU Elisabeth | Absente |
| DURAND Rémy (Suppléante : RAUD—LEGER Léna) | Absent |
| EMOND Hervé | Présent |
| FAUCONNIER Valentin (Suppléante : COUVÉ Marine) | Présente |
| FILLIOL Julie (Suppléant : BARILLIER Lucas) | Excusée, donne procuration à Pierre BIRET |
| FLEURANT Cyril | Présent |
| FOUCHET Florian | Absent |
| GAY-BOISSON Catherine | Présente |
| GERAULT Laurent (suppléant BRANCOUR Roch) | Absent |
| HARZALLAH Mély (Suppléant : BOUT Victor) | Présente |
| INGREMEAU Françoise | Absente |

| | |
|---|--|
| LACROIX Florence (Suppléante CHAUVIGNE Céline) | Excusée, donne procuration à Sabine MALLET |
| LAHEURTE Cyrille | Excusé, donne procuration à Sabine MALLET |
| LAMBERT Axel (Suppléant : HAINSELIN Lucas) | Absent |
| LE TERTRE Antoine (Suppléant : Couturier Éric) | Présent |
| LERICHE Philippe | Présent |
| LEROLLE Nicolas | Excusé, donne procuration à Philippe LERICHE |
| LIBOUBAN Hélène | Présente |
| MATHIEU Elisabeth | Présente |
| MERCIER Félix (Suppléant : WAGNER Rémi) | Excusé, donne procuration à Mély HARZALLAH |
| MOISY Laurence | Présente |
| NGUYEN PHUONH Linh (Suppléante : GAUDIN Mathilde) | Excusée, donne procuration à Antoine LE TERTRE |
| NIVELEAU Agathe (Suppléante : MOISON Joanne) | Excusé, donne procuration à Soizic PENGAM |
| PENGAM Soizic (Suppléant : MÉZIÈRE Simon) | Présente |
| PIERRE Éric | Présent |
| RULENCE David | Excusé, donne procuration à Thierry CAILLEAU |
| SEILLER Nell (Suppléante : GUICHETEAU Marie-Laure) | Absente |
| TRICOIRE-LEIGNEL Hélène | Absente |
| URBAN Thierry | Absent |
| VIGNON-BARRAULT Aline | Absente |
| VIOLIER Philippe | Présent |

◆ **Membres présents invités :**

| | |
|--|---|
| ◆ Florence EVEN, Directrice Générale Adjointe | Christine MENARD, directrice du SUIO-IP |
| ◆ Catherine BERNARD, Vice-présidente déléguée aux relations avec les milieux économiques | Fabrice GUERIN, Directeur de l'ISTIA |
| ◆ Nathalie DEBSKI, Vice-présidente déléguée à l'innovation pédagogique | |

◆ **Secrétariat :**

Cellule institutionnelle



Ordre du Jour

| | | |
|---------|--|---|
| 1. | Informations | 1 |
| 2. | Approbation du procès-verbal | 1 |
| 2.1 | Procès-verbal du 26 mars 2018 | 1 |
| 3. | Affaires générales et statutaires | 1 |
| 3.1 | Appel à projet Innovation Pédagogique 2018-2020 | 1 |
| 3.2 | Convention triennale d'objectifs et de moyens 2017-2020 entre la Région Pays de la Loire et l'Université d'Angers..... | 2 |
| 4. | Enseignement et conventions..... | 2 |
| 4.1 | Cadrage des Enseignements d'Ouverture Optionnels (E2O) | 2 |
| 4.2 | Conventions..... | 3 |
| 4.2.1 | Convention Faculté de Droit Economie Gestion / CEFRAS..... | 3 |
| 4.2.2 | Accord de coopération entre l'Université d'Angers et Med Métiers - l'Institut Supérieur des Métiers Industriels - Groupe HEM (Maroc) | 3 |
| 4.2.3 | Convention ISTIA / Med Métiers - l'Institut Supérieur des Métiers Industriels - Groupe HEM (Maroc)..... | 3 |
| 4.3 | Modifications de MCC | 3 |
| 4.3.1 | Modification de MCC UFR ESTHUA Tourisme et Culture | 4 |
| 4.3.1.1 | Licence Sciences Sociales..... | 4 |
| 4.3.1.2 | Licence Professionnelle Métiers de la Mode | 4 |
| 4.3.1.3 | Master 1..... | 4 |
| 4.3.1.4 | Master 2 mention Tourisme..... | 4 |
| 4.3.1.5 | Master mention Tourisme parcours Management des Entreprises du tourisme, - option Tourisme Sportif Équestre et d'Aventure..... | 4 |
| 4.1.2 | Modifications de MCC Faculté des Sciences..... | 4 |
| 4.1.2.1 | Licence 1 et 2 MPCIE | 5 |
| 4.1.2.2 | Licence SVT..... | 5 |
| 4.3.2.3 | Licence 3 Informatique | 5 |
| 4.3.2.4 | Licence 3 Mathématiques | 5 |
| 4.3.2.5 | Licence 3 Sciences Physiques et Chimiques..... | 5 |

| | | |
|----------|---|---|
| 4.3.2.6 | Licence Professionnelle Productions Végétales, Gestion de la Santé des Plantes | 5 |
| 4.3.2.7 | Licence Professionnelle Commercialisation des produits alimentaires : Valorisation-Innovation et Transformation | 5 |
| 4.3.2.8 | Master 1 Biodiversité, Ecologie, Evolution parcours Ecologie et Eco-ingénierie des Zones Humides..... | 5 |
| 4.3.2.9 | Master 1 Biologie Santé | 5 |
| 4.3.2.10 | Master 1 Biologie Végétale | 5 |
| 4.3.2.11 | Master 1 LUMOMAT | 5 |
| 4.3.2.12 | Master 1 Mathématiques appliquées – parcours Data Science | 6 |
| 4.3.2.13 | Master 1 mention Toxicologie, Eco-toxicologie parcours Toxicologie Environnement et Humaine..... | 6 |
| 4.3.2.14 | Master 2 Biodiversité, Ecologie, Evolution parcours Ecologie et Eco-ingénierie des Zones Humides..... | 6 |
| 4.3.2.15 | Master 2 Biologie Santé | 6 |
| 4.3.2.16 | Master 2 Biologie Végétale | 6 |
| 4.3.2.17 | Master 2 Informatique parcours Analyse, Conception et Développement Informatique | 6 |
| 4.3.2.18 | Master 2 Informatique parcours Intelligence Décisionnelle..... | 6 |
| 4.3.2.19 | Master 2 LUMOMAT | 6 |
| 4.3.2.20 | Master 2 Mathématiques appliquées – parcours Data Science | 6 |
| 4.3.2.21 | Master 2 Physique appliquée et ingénierie physique – parcours Photonique Signal Imagerie | 6 |
| 4.3.2.22 | Master 2 Chimie parcours Sciences et Ingénierie de l'Environnement | 7 |
| 4.3.2.23 | Master 2 mention Toxicologie, Eco-toxicologie parcours Toxicologie Environnement et Humaine..... | 7 |
| 4.3.3 | Modifications de MCC Faculté LLSH..... | 7 |
| 4.3.4 | Modification de MCC Direction de la Formation Continue | 7 |
| 4.3.5 | Modification de MCC Celfe | 7 |
| 4.3.6 | Modifications de MCC Faculté DEG : | 7 |
| 4.3.6.1 | Master 1 Economie Appliquée | 7 |
| 4.3.6.2 | Master 2 Histoire du Droit et des Institutions | 7 |
| 4.3.6.3 | Licence Professionnelle Métiers du Notariat | 7 |

| | | |
|---------|---|---|
| 4.3.7 | Modifications de MCC Faculté de Santé : | 8 |
| 4.3.7.1 | Master 1 Biologie Santé parcours Médecine..... | 8 |
| 4.3.7.2 | 2 ^{ème} année des Etudes Médicales (DGFSM2)..... | 8 |
| 4.3.7.3 | 3 ^{ème} année des Etudes Médicales (DFGSM3)..... | 8 |
| 4.4 | Renouvellement du Diplôme Universitaire « Tissus calcifiés, implantologie dentaire et chirurgie avancée » – Faculté de Santé..... | 8 |



A l'ouverture de la séance du 04 juin 2018 à 14h30, 30 membres sont présents ou représentés (40 membres en exercice, 19 membres présents, 11 procurations). Cinq membres invités sont présents.

1. Informations

Mme MALLET présente les tableaux de bord de Parcoursup (cf. diaporama de séance en annexe).

M. ROBLÉDO explique que l'Université d'Angers est en attente de choix définitifs des étudiants. Il y a presque autant de vœux acceptés définitivement que de vœux pour lesquels les futurs étudiants ont mis l'Université d'Angers en attente.

M. ROBLÉDO indique qu'il est statistiquement possible d'avoir plus d'étudiants en Licence 1 SVT que la capacité d'accueil prévue, à la rentrée.

M. BIORET demande que les tableaux actualisés soient accessibles chaque semaine aux membres de la CFVU.

M. ROBLÉDO accepte et demande que la cellule institutionnelle les publie sur la page intranet spécifique à la CFVU.

2. Approbation du procès-verbal

2.1 Procès-verbal du 26 mars 2018

Le procès-verbal du 26 mars 2018 est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 30 voix pour.

3. Affaires générales et statutaires

3.1 Appel à projet Innovation Pédagogique 2018-2020

Mme DEBKI présente ce point (cf. diaporama de séance en annexe).

Mme MOISY demande des informations sur les conditions de décharges horaires pour les enseignants qui sont en sur-service : personnes ayant déjà répondu à leur obligation de charge d'enseignement.

Mme DEBSKI répond que, dans le cas de personnes en sur-service la décharge horaire ne peut avoir lieu.

Mme HARZALLAH s'interroge sur le délai entre l'examen, le classement des dossiers et la validation. Elle souhaite savoir si douze jours, dans le cas de cet appel à projet, ne constitue pas un délai trop court.

Mme DEBSKI répond que sur cette période, il n'y aura pas de modification majeure des dossiers, elles devront être faites en amont. Le délai est donc raisonnable.

M. BIORET demande si le financement (100 000 euros par an pendant trois ans) se fait sur les fonds propres de l'université.

M. ROBLÉDO approuve.

M. BIORET indique que six projets peuvent être retenus alors qu'il y a sept composantes : il se demande si cela ne peut pas créer de la concurrence au sein même de l'Université d'Angers.

Mme DEBSKI répond que c'est une possibilité, en revanche, l'expérience montre que c'est rare. Une attention particulière sera portée aux projets multi-composantes.

M. ROBLÉDO explique que les projets retenus doivent se mettre au service de la réussite du plus grand nombre d'étudiants. Pour ce faire, un déploiement se fera sur la/les composante(s) concernée(s). La dimension opérationnelle est fondamentale. M. ROBLÉDO précise que s'il y a sept projets susceptibles d'être retenus, sept seront financés dans cette enveloppe.

Mme DEBSKI indique que les services communs ont été ajoutés à cet appel à projet ; ils peuvent donc également déposer des projets et être accompagnés par les ingénieurs pédagogiques.

L'appel à projet Innovation pédagogique 2018/2020 est approuvé.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 26 voix pour et 4 contre.

3.2 Convention triennale d'objectifs et de moyens 2017-2020 entre la Région Pays de la Loire et l'Université d'Angers

Mme EVEN présente ce point (cf. diaporama de séance en annexe).

M. BIORET demande si les UEL Culture proposées dans le cadre de la convention triennale avec la région vont être maintenues sous forme d'Enseignements d'Ouverture Optionnels (E2O).

Mme MALLET approuve.

M. BIORET demande des informations sur le processus de contractualisation et souhaite savoir pourquoi la vie étudiante ne fait plus partie des axes prioritaires.

Mme EVEN répond que cette convention a été construite sur un échange entre l'Université d'Angers et la Région Pays de la Loire concernant les priorités devant y figurer, par exemple la région souhaitait mettre en avant l'ouverture internationale. L'enveloppe budgétaire étant en diminution, il a fallu faire des choix, ce qui explique que la vie étudiante ne fasse plus partie des axes prioritaires. L'Université d'Angers va compenser le retrait des collectivités locales sur cet axe.

4. Enseignement et conventions

4.1 Cadrage des Enseignements d'Ouverture Optionnels (E2O)

Mme MALLET présente ce point (cf. diaporama en annexe).

Mme PENGAM demande si l'évaluation des E2O va se faire sur la base de critères communs et connus des étudiants.

Mme MALLET approuve.

M. PIETRINI explique pour les disciplines sportives, une grille de dix critères, notés chacun sur 2 va être soumise au conseil des sports. Une fois approuvée par ce conseil, elle sera portée à connaissance des étudiants via un affichage.

M. BOUHRIS demande pourquoi le bénéfice de la validation est uniformisé à 0.5 point pour les étudiants et non pas proportionnel à leurs résultats.

Mme MALLET répond que l'intérêt des E2O est l'investissement de l'étudiant. Certains enseignements sont propices à l'application d'un barème, d'autres non (exemple : entrepreneuriat), l'harmonisation à travers le 0.5 point bonus en cas de validation permet de valoriser ces enseignements.

M. PIERRE indique que, selon lui, 0.5 point de bonus sur la moyenne annuelle est un bénéfice trop important. De plus, il s'interroge sur la perte du bénéfice d'une UEL pour un étudiant redoublant en 2018/2019 qu'il trouve problématique.

Mme RAVAIN répond que les crédits alloués aux UEL ne seront plus dans les maquettes à la rentrée, il n'est donc pas possible de les capitaliser.

Mme MALLET ajoute que dans certains cas, les UEL permettaient un gain de plus d'un point sur un semestre. Dans certaines formations les étudiants pouvaient suivre deux UEL dans l'année. Les 0,5 point bonus à l'année proposés dans le cadre des E2O ne sont donc pas exagérés, d'autant plus que le dispositif se veut incitatif.

M. LERICHE explique que la valeur du point bonus a été discutée à de nombreuses reprises. Il rappelle qu'au travers des E2O, il existe une réelle volonté de valoriser l'engagement étudiant dans ses différentes dimensions. Il est donc nécessaire de conserver un système incitatif.

M. BIORET ajoute qu'il est important de valoriser l'engagement étudiant pour qu'il soit pérenne. Néanmoins, il trouve que la valorisation à travers des points bonus pourrait ternir l'engagement et sa sincérité, puisqu'il serait fait dans un but de gain de point et non d'ouverture.

Mme PENGAM demande si la plage horaire du jeudi après-midi pour les E2O sera mise en place pour toutes les formations de l'université, y compris celles pour lesquelles les étudiants doivent faire des stages.

M. PIETRINI rappelle que pour le SUAPS, les créneaux ne seront pas uniquement sur le jeudi après-midi mais étendus sur toute la semaine.

Mme MALLET indique que le fonctionnement sera identique à celui mis en œuvre pour les UEL.

Mme MATHIEU demande si le bénéfice des UEL pourrait être gelé et conservé pendant un an, pour les étudiants redoublants à partir de l'année 2019/2020.

Mme RAVAIN répond que dans le nouveau système les E2O sont capitalisables.

Mme HARZALLAH demande si les activités proposées dans le cadre des E2O Culture ont été choisies.

Mme MALLET répond qu'elle va de nouveau prendre contact avec les composantes pour savoir quelles sont les UEL qu'elles souhaitent voir pérenniser en E2O. La liste des E2O disponibles à la prochaine rentrée sera présentée et votée lors de la prochaine CFVU.

Mme HARZALLAH souhaite connaître le cadrage et les critères adoptés pour l'évaluation de l'engagement étudiant.

Mme MALLET répond que la réflexion est toujours en cours sur ce sujet, notamment en Comité Licence Master (CLM).

M. LE TERTRE demande si l'engagement étudiant prendra en compte le l'investissement au sein d'associations étudiantes.

Mme MALLET approuve.

Le cadrage des Enseignements d'Ouverture Optionnels (E2O), excepté le régime particulier des redoublants en 2018/2019 ayant validé une UEL, est approuvé.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 20 voix pour et 9 abstentions.

4.2 Conventions

4.2.1 Convention Faculté de Droit Economie Gestion / CEFRAS

La convention de partenariat relative au Diplôme Universitaire Mandataire judiciaire à la protection des majeurs est approuvée

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

4.2.2 Accord de coopération entre l'Université d'Angers et Med Métiers – l'Institut Supérieur des Métiers Industriels – Groupe HEM (Maroc)

L'accord de coopération entre l'Université d'Angers et Med Métiers – l'Institut Supérieur des Métiers Industriels – Groupe HEM (Maroc) est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

4.2.3 Convention ISTIA / Med Métiers – l'Institut Supérieur des Métiers Industriels – Groupe HEM (Maroc)

M. GUERIN présente les conventions de l'ISTIA. Il explique que Tanger représente une plateforme économique autour de son port. Dans ce secteur, depuis 2003, 9 mille milliards d'euros ont été injectés. L'entreprise Renault a une antenne délocalisée à Tanger : l'intérêt du partenariat avec Med Métiers est de former des cadres sur place. La formation sera proposée à des salariés, en formation continue.

La convention de partenariat relative au Master 2 Ingénierie des systèmes et management de projet est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

4.3 Modifications de MCC

Mme MALLET rappelle que toute modification de maquette, sans incidence financière, doit être votée à la CFVU. Mme MALLET ajoute qu'en début d'année, les étudiants doivent savoir s'ils vont passer un écrit ou un oral, cela doit être mentionné clairement sur les MCC. De plus, un contrôle continu doit contenir deux notes.

Mme RAVAIN ajoute que la cellule Apogée modélise uniquement ce qui est voté en CFVU. Elle rappelle qu'il est important que la DEVE et les composantes continuent de travailler ensemble, de façon coordonnée.

4.3.1 Modifications de MCC UFR ESTHUA Tourisme et Culture

M. VIOLIER présente les MCC de l'UFR ESTHUA Tourisme et Culture.

Mme PENGAM demande si ces MCC ont été validées par le conseil d'UFR.

M. VIOLIER approuve.

Mme PENGAM demande pourquoi il n'y a pas de LV3 aux Sables d'Olonne.

M. VIOLIER répond qu'elle n'est pas mise en place puisqu'il n'y a que douze étudiants aux Sables d'Olonne cette année.

4.3.1.1 Licence Sciences Sociales

Les modifications de MCC concernant la Licence Sciences sociales :

- Pourcentage contrôles continus/ contrôles terminaux pour l'UE2 - Compétences disciplinaires économie et sciences de gestion et pour l'UE4 - Compétences professionnelles
- Inversions de matières entre le semestre 1 et 2
- Suppression des UEL
- Diversification du choix de la deuxième Langue Vivante (LV2)

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

4.3.1.2 Licence Professionnelle Métiers de la Mode

La modification de MCC concernant la Licence Professionnelle Métiers de la Mode (pourcentage contrôles continus/ contrôles terminaux pour l'UE 2 Compétences en sciences de gestion et SHS) est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

4.3.1.3 Master 1

Les modifications de MCC concernant le Master 1 (remplacement du bilan expérientiel par le rapport de stage et ajout des mises à niveaux) sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

4.3.1.4 Master 2 mention Tourisme

Les modifications de MCC concernant le Master 2 mention Tourisme :

- Option monde Russe, pour les étudiants européens sans LV3 : remplacement du cours « Civilisations et histoire des idées » ou « Civilisations de l'Europe Centrale et Orientale » par un cours de russe renforcé.
- Option monde latino : ajout du portugais en langue vivante

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

4.3.1.5 Master mention Tourisme parcours Management des Entreprises du tourisme, - option Tourisme Sportif Équestre et d'Aventure

La modification de MCC concernant le Master mention Tourisme, parcours Management des Entreprises du tourisme, - option Tourisme Sportif, Équestre et d'Aventure (changement de l'intitulé du Master) est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

4.1.2 Modifications de MCC Faculté des Sciences

M. LERICHE présente les MCC de la Faculté des Sciences.

M. BIORET demande des précisions sur la MCC du Master 1 Informatique, notamment sur la suppression de la session 2.

M. LERICHE n'a pas d'explication précise.

Mme MALLET indique qu'en l'absence de réponse le vote de cette MCC est repoussé à la prochaine CFVU.

4.1.2.1 [Licence 1 et 2 MPCIE](#)

Les modifications de MCC concernant la Licence MPCIE (suppression des UEL et modification des coefficients des UE) sont approuvées.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

4.1.2.2 [Licence SVT](#)

Les modifications de MCC concernant la Licence SVT (suppression des UEL et modification des coefficients des UE) sont approuvées.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

4.3.2.3 [Licence 3 Informatique](#)

Les modifications de MCC concernant la Licence 3 Informatique (suppression des UEL et modification des coefficients des UE) sont approuvées.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

4.3.2.4 [Licence 3 Mathématiques](#)

La modification de MCC concernant la Licence 3 Mathématiques (suppression d'options) est approuvée.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

4.3.2.5 [Licence 3 Sciences Physiques et Chimiques](#)

Les modifications de MCC concernant la Licence 3 Sciences Physiques et Chimiques (modification du volume horaire et modification des coefficients des UE) sont approuvées.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

4.3.2.6 [Licence Professionnelle Productions Végétales, Gestion de la Santé des Plantes](#)

La modification de MCC concernant la Licence Professionnelle Productions Végétales, Gestion de la Santé des Plantes (changement de la nature d'une épreuve) est approuvée.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

4.3.2.7 [Licence Professionnelle Commercialisation des produits alimentaires : Valorisation-Innovation et Transformation](#)

La modification de MCC concernant la Licence Professionnelle Commercialisation des produits alimentaires : Valorisation-Innovation et Transformation (modification d'ECTS entre l'UE4 et l'UE5) est approuvée.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

4.3.2.8 [Master 1 Biodiversité, Ecologie, Evolution parcours Ecologie et Eco-ingénierie des Zones Humides](#)

Les modifications de MCC concernant le Master 1 Biodiversité, Ecologie, Evolution parcours Ecologie et Eco-ingénierie des Zones Humides (modification d'UE et de coefficients) sont approuvées.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

4.3.2.9 [Master 1 Biologie Santé](#)

Les modifications de MCC concernant le Master 1 Biologie Santé (modification d'épreuves et de volume horaire) sont approuvées.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

4.3.2.10 [Master 1 Biologie Végétale](#)

Les modifications de MCC concernant le Master 1 Biologie végétale (modifications d'UE et d'ECTS) sont approuvées.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

4.3.2.11 [Master 1 LUMOMAT](#)

La modification de MCC concernant le Master 1 LUMOMAT (modification du volume horaire) est approuvée.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

4.3.2.12 Master 1 Mathématiques appliquées – parcours Data Science

La modification de MCC concernant le Master 1 Mathématiques appliquées parcours Data Science (modification des conditions de validation) est approuvée.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

4.3.2.13 Master 1 mention Toxicologie, Eco-toxicologie parcours Toxicologie Environnement et Humaine

Les modifications de MCC concernant le Master 1 mention Toxicologie, Eco-toxicologie parcours Toxicologie Environnement et Humaine (modification d'UE, changement d'ECTS et de volume horaire) sont approuvées.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

4.3.2.14 Master 2 Biodiversité, Ecologie, Evolution parcours Ecologie et Eco-ingénierie des Zones Humides

La modification de MCC concernant le Master 2 Biodiversité, Ecologie, Evolution parcours Ecologie et Eco-ingénierie des Zones Humides (modification d'UE) est approuvée.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

4.3.2.15 Master 2 Biologie Santé

La modification de MCC concernant le Master 2 Biologie Santé (modification d'UE) est approuvée.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

4.3.2.16 Master 2 Biologie Végétale

Les modifications de MCC concernant le Master 2 Biologie végétale (modification d'UE, changement d'ECTS et modification des conditions de validation) sont approuvées.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

4.3.2.17 Master 2 Informatique parcours Analyse, Conception et Développement Informatique

Les modifications de MCC concernant le Master 2 Informatique parcours Analyse, Conception et Développement Informatique (modification d'UE, changement d'ECTS, modification d'épreuves, de coefficients et modification des conditions de validation) sont approuvées.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

4.3.2.18 Master 2 Informatique parcours Intelligence Décisionnelle

Les modifications de MCC concernant le Master 2 Informatique parcours Intelligence Décisionnelle (modification d'épreuves et modification des conditions de validation) sont approuvées.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

4.3.2.19 Master 2 LUMOMAT

Les modifications de MCC concernant le Master 2 LUMOMAT (modification des conditions de validation et modification des coefficients) sont approuvées.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

4.3.2.20 Master 2 Mathématiques appliquées – parcours Data Science

Les modifications de MCC concernant le Master 2 Mathématiques appliquées parcours Data Science (modification des conditions de validation, d'épreuves et de volume horaire) sont approuvées.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

4.3.2.21 Master 2 Physique appliquée et ingénierie physique – parcours Photonique Signal Imagerie

La modification de MCC concernant le Master 2 Physique appliquée et ingénierie physique – parcours Photonique Signal Imagerie (modification d'UE) est approuvée.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

4.3.2.22 Master 2 Chimie parcours Sciences et Ingénierie de l'Environnement

Les modifications de MCC concernant le Master 2 Chimie parcours Sciences et Ingénierie de l'Environnement (modification d'UE, changement d'ECTS, modification des conditions de validation et modification d'épreuves) sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

4.3.2.23 Master 2 mention Toxicologie, Eco-toxicologie parcours Toxicologie Environnement et Humaine

La modification de MCC concernant le Master 2 mention Toxicologie, Eco-toxicologie parcours Toxicologie Environnement et Humaine (modification d'UE) est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

4.3.3 Modifications de MCC Faculté LLSH

Les modifications de MCC concernant la Licence Lettres (suppression des UEL, modification du volume horaire) sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

4.3.4 Modification de MCC Direction de la Formation Continue

La modification de MCC concernant le Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (modification des conditions de validation) est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

4.3.5 Modification de MCC Celfe

La modification de MCC concernant le Diplôme Universitaire d'Etudes Françaises (modification du volume horaire) est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 25 voix pour.

4.3.6 Modifications de MCC Faculté DEG :

Mme MALLET indique que des interrogations persistent sur certaines fiches MCC de cette composante. En l'absence de personnels de la faculté DEG pour y répondre, elle choisit de ne proposer aux votes que celles qui sont finalisées. Il s'agit des fiches MCC correspondant :

- Au Master 1 Economie Appliquée
- Au Master 2 Histoire du Droit et des Institutions
- A la Licence Professionnelle « Métiers du Notariat ».

Les votes concernant les fiches MCC restantes pour cette faculté sont reportées à la prochaine CFVU.

4.3.6.1 Master 1 Economie Appliquée

Les modifications de MCC concernant le Master 1 Economie Appliquée :

- Gel du parcours CDETC
- Modification du nom du parcours IEEPP et réorganisation des unités
- Réorganisation des unités du parcours IESCI

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 23 voix pour et 2 abstentions.

4.3.6.2 Master 2 Histoire du Droit et des Institutions

Les modifications de MCC concernant le Master 2 Histoire du Droit et des Institutions :

- Modification des coefficients des UE
- Confirmation de la durée de stage fixée à deux mois.

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 23 voix pour et 2 abstentions.

4.3.6.3 Licence Professionnelle Métiers du Notariat

Les modifications de MCC concernant la Licence Professionnelle Métiers du Notariat (modification du volume horaire et des modalités de validation) sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 23 voix pour et 2 abstentions.

4.3.7 Modifications de MCC Faculté de Santé :

4.3.7.1 Master 1 Biologie Santé parcours Médecine

La modification de MCC concernant le Master 1 Biologie Santé parcours Médecine (ajout de l'UE Biostatistiques) est approuvée.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 25 voix pour.

4.3.7.2 2^{ème} année des Etudes Médicales (DFGSM2)

Les modifications de MCC concernant la 2^{ème} année des Etudes Médicales (DFGSM2) :

- Remplacement du parcours C par le parcours e-santé.
- Modification de l'UE Informatique (diminution du volume horaire et des modalités de validation).
- Ajout de l'UE Biomédecine quantitative pour les étudiants issus du semestre 3 Pluripass.

sont approuvées.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 25 voix pour.

4.3.7.3 3^{ème} année des Etudes Médicales (DFGSM3)

Les modifications de MCC concernant la 3^{ème} année des Etudes Médicales (DFGSM3) :

- Modification de l'UE Biomédecine quantitative (variation du volume horaire et des modalités de validation).
- Modification de l'UE Informatique (diminution du volume horaire et des modalités de validation).

sont approuvées.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 25 voix pour.

4.4 Renouvellement du Diplôme Universitaire « Tissus calcifiés, implantologie dentaire et chirurgie avancée » – Faculté de Santé

Mme MALLET présente ce point.
Mme BOUCHERON indique que le tarif pratiqué lui semble faible.
Mme MALLET répond qu'il y aura une vérification de celui-ci. Si le renouvellement induit une incidence financière, ce point sera présenté en Conseil d'Administration.

Le renouvellement du Diplôme Universitaire « Tissus calcifiés, implantologie dentaire et chirurgie avancée » est approuvé, sous réserve d'informations sur le tarif demandé.
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 24 voix pour et 1 abstention.

En l'absence de questions diverses, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h05.

**La Vice-présidente formation et vie
universitaire,
de l'Université d'Angers**


Sabine MALLET

ANNEXES

Annexe 1 : Diaporama de la séance du 04 juin 2018



Commission de la Formation et de la Vie Universitaire 04 juin 2018

Ordre du jour :

1. Informations
2. Procès-verbal
3. Affaires générales et statutaires
4. Enseignement et conventions

1. Informations

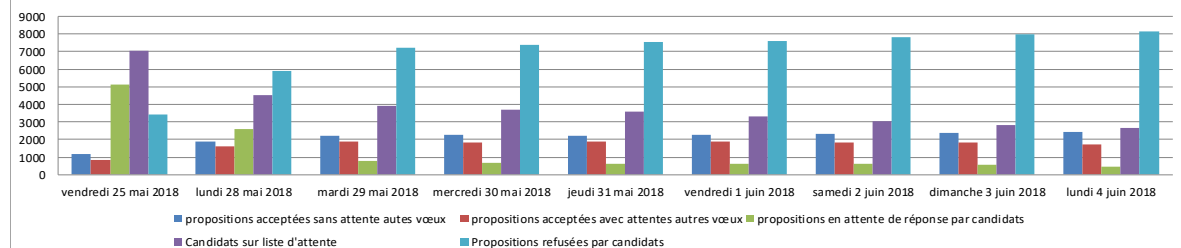
Parcoursup : tableau de bord

| FORMATIONS NON SELECTIVES AVEC CANDIDATS SUR LISTE D'ATTENTE | | | | | | | | | | | |
|--|--|--------|-------------------------|---|---|--|-------------------------|----------------------------|-------------------------------|-------------------------------------|-------------------|
| Etablissement | Parcours | Places | Total candidats appelés | Dont propositions acceptées sans attente | Dont propositions acceptées avec attente | Dont propositions en attente de réponse | Propositions boursières | Propositions non résidents | Candidats sur liste d'attente | Propositions refusées | Candidats classés |
| Angers | Anglais | 140 | 150 | 98 | 20 | 32 | 24 | 0 | 105 | 221 | 898 |
| Angers | bivalent Espagnol-Anglais | 20 | 21 | 13 | 5 | 3 | 3 | 0 | 29 | 68 | 162 |
| Angers | Double licence Lettres - Histoire | 30 | 33 | 8 | 5 | 20 | 0 | 2 | 31 | 64 | 202 |
| Angers | Droit | 400 | 419 | 241 | 138 | 40 | 59 | 27 | 335 | 519 | 2101 |
| Angers | Economie et gestion | 365 | 400 | 94 | 380 | 126 | 42 | 11 | 427 | 708 | 2039 |
| Angers | PlurIPASS | 1150 | 1150 | 722 | 315 | 113 | 129 | 156 | 559 | 827 | 3635 |
| Angers | Histoire | 160 | 169 | 91 | 38 | 40 | 29 | 8 | 36 | 397 | 890 |
| Angers | Psychologie | 368 | 378 | 216 | 95 | 67 | 64 | 4 | 854 | 453 | 2910 |
| Angers | Tourisme hôtellerie restauration événementiel | 150 | 150 | 105 | 39 | 6 | 14 | 0 | 251 | 176 | 771 |
| Cholet | Animation sociale éducative culturelle et des loisirs | 90 | 100 | 41 | 41 | 18 | 16 | 5 | 87 | 141 | 447 |
| | | | | 1629 | 876 | 465 | | | 2644 | 3565 | 13955 |
| FORMATION NON SELECTIVES SANS CANDIDAT SUR LISTE D'ATTENTE | | | | | | | | | | | |
| Etablissement | Parcours | Places | Total candidats appelés | Dont propositions acceptées sans attente | Dont propositions acceptées avec attente | Dont propositions en attente de réponse | Propositions boursières | Propositions non résidents | Candidats sur liste d'attente | Propositions refusées | Candidats classés |
| Angers | Anglais-Allemand | 40 | 38 | 22 | 16 | 0 | 8 | 7 | 0 | 173 | 211 |
| Angers | Anglais-Espagnol | 230 | 291 | 144 | 145 | 2 | 59 | 32 | 0 | 716 | 1008 |
| Angers | Anglais-Italien | 38 | 40 | 15 | 16 | 9 | 14 | 2 | 0 | 71 | 102 |
| Angers | Allemand | 20 | 10 | 8 | 2 | 0 | 0 | 2 | 0 | 34 | 44 |
| Angers | bivalent Allemand-Anglais | 35 | 10 | 8 | 2 | 0 | 1 | 3 | 0 | 51 | 64 |
| Angers | Espagnol | 40 | 64 | 39 | 24 | 1 | 10 | 3 | 0 | 199 | 263 |
| Angers | Lettres | 65 | 95 | 65 | 30 | 0 | 20 | 14 | 0 | 353 | 450 |
| Angers | MP*IE | 200 | 341 | 141 | 199 | 1 | 38 | 42 | 0 | 1066 | 1407 |
| Angers | Sciences de la vie et de la terre | 280 | 553 | 295 | 345 | 3 | 53 | 124 | 0 | 1158 | 1711 |
| Angers | Géographie et aménagement | 70 | 56 | 30 | 26 | 0 | 5 | 5 | 0 | 236 | 293 |
| Saumur | Culture patrimoine et tourisme | 58 | 20 | 10 | 10 | 0 | 2 | 1 | 0 | 87 | 107 |
| Saumur | Tourisme sportif équestre et d'aventure | 58 | 48 | 26 | 22 | 0 | 7 | 11 | 0 | 76 | 124 |
| Cholet | Droit | 105 | 93 | 64 | 27 | 2 | 13 | 25 | 0 | 257 | 352 |
| Cholet | Histoire | 50 | 32 | 26 | 5 | 1 | 6 | 3 | 0 | 117 | 149 |
| | | | | 803 | 869 | 16 | | | 0 | 4594 | 6285 |
| total formations non selectives | | | | 2432 | 1745 | 475 | | | 2644 | 8159 | 20240 |
| FORMATIONS SELECTIVES | | | | | | | | | | | |
| Etablissement | Parcours | Places | Total candidats appelés | Dont propositions acceptées sans attente | Dont propositions acceptées avec attente | Dont propositions en attente de réponse | Propositions boursières | Propositions non résidents | Candidats sur liste d'attente | Propositions refusées | Candidats classés |
| Angers | DEUST Accueil d'excellence en tourisme | 30 | 30 | 14 | 13 | 3 | 6 | 0 | 40 | 24 | 137 |
| Angers | Double licence Métréologies - Economie | 40 | 40 | 19 | 11 | 0 | 4 | 0 | 38 | 91 | 209 |
| Angers | DEUST Maintenance hôtelière, hospitalière et immobilière | 30 | 20 | 12 | 8 | 0 | 5 | 0 | 0 | 17 | 37 |
| Angers | GMI Physique PSI | 20 | 5 | 2 | 3 | 0 | 0 | 0 | 0 | 6 | 11 |
| Angers | GMI Physique chimie CE | 15 | 3 | 2 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 12 | 15 |
| Angers | GMI Sciences de la vie et de la terre BSV | 20 | 6 | 2 | 4 | 0 | 0 | 0 | 0 | 6 | 12 |
| Angers | GMI Sciences de la vie et de la terre CE | 15 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 8 | 8 |
| Angers | Misc à Niveau Supérieur | 80 | 58 | 34 | 25 | 1 | 14 | 0 | 0 | 89 | 144 |
| Cholet | Double licence Droit et Histoire | 40 | 55 | 20 | 19 | 16 | 4 | 0 | 0 | 77 | 169 |
| Angers | Double licence Droit et Economie | 40 | 36 | 15 | 21 | 0 | 0 | 0 | 0 | 80 | 116 |
| | | | | 112 | 105 | 36 | | | 61 | 403 | 858 |
| Total toutes formations | | | | propositions acceptées sans attente autres vœux | propositions acceptées avec attente autres vœux | propositions en attente de réponse par candidats | | | Candidats sur liste d'attente | Propositions refusées par candidats | Candidats classés |
| | | | | 2644 | 1850 | 511 | | | 2705 | 8562 | 21098 |

Parcoursup : Evolution des réponses

| Total formations non sélectives | | | | | | |
|---------------------------------|---|--|--|-------------------------------|-------------------------------------|-------------------|
| | propositions acceptées sans attente autres vœux | propositions acceptées avec attentes autres vœux | propositions en attente de réponse par candidats | Candidats sur liste d'attente | Propositions refusées par candidats | Candidats classés |
| vendredi 25 mai 2018 | 1162 | 854 | 5122 | 7077 | 3434 | 20240 |
| lundi 28 mai 2018 | 1897 | 1594 | 2586 | 4517 | 5925 | 20240 |
| mardi 29 mai 2018 | 2218 | 1890 | 788 | 3943 | 7246 | 20240 |
| mercredi 30 mai 2018 | 2277 | 1829 | 696 | 3718 | 7401 | 20240 |
| jeudi 31 mai 2018 | 2212 | 1908 | 610 | 3572 | 7524 | 20240 |
| vendredi 1 juin 2018 | 2256 | 1889 | 621 | 3338 | 7630 | 20240 |
| samedi 2 juin 2018 | 2307 | 1857 | 631 | 3059 | 7798 | 20240 |
| dimanche 3 juin 2018 | 2371 | 1810 | 555 | 2819 | 7973 | 20240 |
| lundi 4 juin 2018 | 2432 | 1745 | 475 | 2644 | 8159 | 20240 |

Evolution des réponses formations non sélectives



| Total toutes formations | | | | | | |
|-------------------------|---|--|--|-------------------------------|-------------------------------------|-------------------|
| | propositions acceptées sans attente autres vœux | propositions acceptées avec attentes autres vœux | propositions en attente de réponse par candidats | Candidats sur liste d'attente | Propositions refusées par candidats | Candidats classés |
| vendredi 25 mai 2018 | 1214 | 900 | 5431 | 7331 | 3568 | 21098 |
| lundi 28 mai 2018 | 1988 | 1688 | 2726 | 4672 | 6196 | 21098 |
| mardi 29 mai 2018 | 2316 | 2004 | 827 | 4085 | 7591 | 21098 |
| mercredi 30 mai 2018 | 2378 | 1941 | 730 | 3849 | 7753 | 21098 |
| jeudi 31 mai 2018 | 2309 | 2021 | 643 | 3696 | 7885 | 21098 |
| vendredi 1 juin 2018 | 2358 | 1996 | 683 | 3426 | 7997 | 21098 |
| samedi 2 juin 2018 | 2415 | 1967 | 682 | 3139 | 8175 | 21098 |
| dimanche 3 juin 2018 | 2481 | 1918 | 597 | 2889 | 8363 | 21098 |
| lundi 4 juin 2018 | 2544 | 1850 | 511 | 2705 | 8562 | 21098 |

2. Procès-verbal

2.1 Procès-verbal de la CFVU du 26 mars 2018– **VOTE**

3. Affaires générales et statutaires

3.1 Appel à projets Innovation pédagogique 2018-2020– **vote**

3.2 Convention triennale d'objectifs et de moyens 2017-2020 entre la Région Pays de la Loire et l'Université d'Angers – **vote**

3.1 AAPIP 2018-2019

CFVU 4 juin 2018

Présentation par Madame Nathalie DEBSKI, Vice-présidente
déléguée à l'innovation pédagogique



Contexte et Objectifs

- Premier AAPIP en 2015 sur 2 ans :
EXAVIR, LANSAD, DIPEO, CAPSULES
NUMERIQUES
- Deuxième AAPIP 2017 annuel :
Base de mathématiques en L1SEG, Serious Game,
Génétique en L3 Biologie, Remise à niveau en
autonomie ISTIA – Mathématiques à distance L2
MPCIE
- Favoriser l'émergence d'expériences pédagogiques
innovantes
- Accompagner et aider les équipes pédagogiques à
transformer leurs pratiques
- Transformer 25% des enseignements d'ici 2020

Financement du troisième AAPIP

- 100 000 euros par an :
 - 50 % d'ingénierie pédagogique au maximum
 - 50 % de valorisation financière des équipes engagées
- 96 HETD de décharges (ou HC) pour les membres des équipes engagées, pour 30 H min de cours transformées
- Montant minimum, toutes dépenses confondues, de chaque projet : 15 000 euros.

Portage collectif des projets

- Une attention particulière portée aux projets :
 - Impliquant une ou plusieurs composantes et/ou services communs
 - Emanant de formations à gros effectifs
 - Impliquant une filière complète
 - Pouvant être généralisés à l'ensemble de l'Université
 - Pouvant s'inscrire dans la perspective du Plan Etudiant ou de THELEME

Axes de transformation

- Transformation effective des pratiques pédagogiques et méthodes d'apprentissage (autonomisation, co-design, ressources coproduites et partagées...)
- Transformation des parcours de formation (individualisation, dématérialisation de modules ou parcours...)
- Transformation des modalités d'évaluation (par compétences, par les pairs, à distance...)

Calendrier

| | |
|--|---|
| Validation du cahier des charges | Bureau de la CFVU du 22 mai 2018 |
| Lancement de l'AAPIP | dès après la CFVU du 4 juin 2018 |
| Retour des dossiers | 10 septembre 2018 |
| Examen et classement des dossiers : travail préparatoire, propositions | Bureau de la CFVU le 10 octobre 2018 |
| Validation des projets | CFVU du 22 octobre 2018 |
| Démarrage des projets | Novembre 2018 pour une durée de 12 mois |
| Mise en œuvre opérationnelle | Rentrée 2019 ou Janvier 2020 |

4/06/2018

3.2 Contractualisation avec la Région

CFVU du 04 juin 2018

Présentation par Madame Florence EVEN, Directrice
Générale Adjointe

Rappel du contexte

Fin du soutien d'ALM sur ces volets:

- 130 000€ par an sur l'équipement
- et – 96 500€ par an sur le fonctionnement

Soutien régional diminué de 10% :

Cadrage budgétaire

- Budget Région sur trois ans

Fontionnement: 650 000€

Investissement: 1 230 000€

Autofinancement: 25%

Principes d'action

Pluri-annualité: contrat sur 3 ans

Concentration: 3 axes au lieu de 4
(suppression de l'axe vie étudiante)

Innovation: valeur ajoutée plutôt que actions
récurrentes

Evaluation au fil de l'eau

Méthode de travail

- ★ Consultation des composantes sur le volet équipement et examen en CPN trois axes confondus
- ★ Priorisation de grands projets innovants sur l'axe 1 et 2
- ★ Consultation de la Commission des relations internationales pour l'axe 3
- ★ Déploiement auprès des services communs et des composantes

Les trois axes fonctionnement et équipement

| Axes | Années universitaires | Montant de la subvention en € par année | | Participation de l'Établissement en € (*) | | Dépense subventionnable en € | |
|---|-----------------------|---|------------------|---|----------------|------------------------------|------------------|
| | | Fonctionnement | Investissement | Fonctionnement | Investissement | Fonctionnement | Investissement |
| 1 - Accompagner la réussite des jeunes dans leurs études | Année 1 : 2017/2018 | 81 500 | 172 863 | 115 000 | 76 680 | 360 000 | 386 767 |
| | Année 2 : 2018/2019 | 81 500 | 30 000 | | | | |
| | Année 3 : 2019/2020 | 82 000 | 107 224 | | | | |
| 2 - Préparer les compétences de demain et faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés | Année 1 : 2017/2018 | 90 000 | 180 205 | 90 000 | 206 523 | 360 000 | 826 091 |
| | Année 2 : 2018/2019 | 90 000 | 121 500 | | | | |
| | Année 3 : 2019/2020 | 90 000 | 317 863 | | | | |
| 3 - Amplifier le rayonnement international des formations | Année 1 : 2017/2018 | 45 000 | 22 500 | 45 000 | 100 115 | 180 000 | 400 460 |
| | Année 2 : 2018/2019 | 45 000 | 124 500 | | | | |
| | Année 3 : 2019/2020 | 45 000 | 153 345 | | | | |
| Total | | 650 000 | 1 230 000 | 250 000 | 383 318 | 900 000 | 1 613 318 |

Axe 1 : Améliorer la réussite des jeunes dans leurs études

- Actions d'information et d'orientation: notamment Guichet InfoCampus
- Innovation pédagogique: financement de projets de transformation pédagogique

Axe 2 : Contribuer à l'insertion professionnelle des étudiants

Liens avec les milieux professionnels: création de nouvelles UEL de culture professionnelle et valorisation des compétences

Entrepreneuriat

Axe 3 : Contribuer au rayonnement international des formations

- Développement des enseignements en langue anglaise
- Accompagnement de la transformation
- Organisation de semaines internationales

4. Enseignement et vie étudiante

4.1 Cadrage des Enseignements d'Ouverture Optionnels (EOO) – **vote**

4.2 Conventions– **votes**

4.3 Modification de MCC - **votes**

4.4 Renouvellement du Diplôme Universitaire « Tissus calcifiés, implantologie dentaire et chirurgie avancée » - Faculté de Santé - **vote**

4.1 Cadrage des Enseignements d'Ouverture Optionnels (E00)

- **POUR VOTE**

- *Lien vers le document de synthèse*

4.2 Conventions

- o Faculté de Droit Economie Gestion :

- Convention de partenariat avec le CEFRAS (Diplôme Universitaire Mandataire judiciaire à la protection des majeurs) – **pour vote**

4.2 Conventions

○ ISTIA:

- Accord de coopération entre l'Université d'Angers et Med Métiers – l'Institut Supérieur des Métiers Industriels – Groupe HEM (Maroc) – **pour vote**
- Convention de partenariat entre l'Université d'Angers et Med Métiers – l'Institut Supérieur des Métiers Industriels – Groupe HEM – Maroc (Master 2 Ingénierie des systèmes et management de projet) – **pour vote**

4.3 Modifications de MCC

- **POUR VOTES**

- Faculté de Droit, Economie, Gestion
- Faculté des Sciences
- UFR ESTHUA Tourisme et Culture
- Faculté Lettres, Langues et Sciences Humaines
- Faculté de Santé
- DFC (DAEU)

4.4 Renouveaulement du DU « Tissus calcifiés, implantologie dentaire et chirurgie avancée » - Faculté de Santé

- Présentation par Catherine PASSIRANI
- *Lien vers le document de synthèse*
- **POUR VOTE**



AGILITATEURS
université
angers